



**CERTIFICAT D'HOMOLOGATION
D'ORGANISME ÉTRANGER
DE MAINTENANCE DES AERONEFS
N° : CN-E 23/16**

Le présent certificat d'homologation est délivré en application des dispositions de l'arrêté n° 1027-00 du 16 Joumada II 1422, de l'arrêté 544-00 du 05 Chaabane 1421, en application de la procédure DAC P-DSA-1027-AIR fixant les conditions d'homologation et de surveillance continue des organismes étrangers de maintenance d'aéronefs et les conditions indiquées ci-après. Il certifie que :

**L'ORGANISME DE MAINTENANCE DES AERONEFS
AMAC Aerospace Switzerland AG
Sternengasse, 18
CH-4051 Basel - Switzerland**

Est un organisme de maintenance autorisé à entretenir des produits répertoriés dans la fiche des données associée jointe en annexe et à délivrer des approbations de remise en service suite aux travaux de maintenance qu'il a effectué en utilisant la référence ci-dessus.

Le présent certificat :

1. Est limité aux dispositions spécifiques de maintenance figurant dans la fiche de données associée ;
2. exige le respect des procédures spécifiées dans le MOE et le supplément du MOE validé par la DAC ;
3. reste valide tant que l'organisme de maintenance homologué reste conforme aux règlements de navigabilité des aéronefs en vigueur ;
4. reste valide tant que le certificat d'agrément de **AMAC Aerospace Switzerland CH.145.0363** est valide ;
5. Reste valide tant que l'exploitant marocain justifie que les organismes marocains agréés à cet effet ne peuvent assurer l'entretien des produits répertoriés dans la fiche des données associée.

Sous réserve du respect des conditions énoncées ci-dessus, le présent certificat est valable jusqu'au **23/07/2021** tant qu'il n'est pas rendu, remplacé, suspendu ou retiré.

Date de délivrance : 23/07/2020



MOUNJI Khalid

Signature :

N° 004908

FICHE DE DONNEES ASSOCIEE N° 01/01
ANNEXEE AU CERTIFICAT D'HOMOLOGATION N° : CN-E 23/16
AU NOM DE : AMAC Aerospace Switzerland AG

SITE : Zone de Maintenance Sud-Ouest
CH-4030 Basel Airport – Switzerland

CLASSE	CATEGORIE	LIMITATION		
			BASE	LIGNE
Aéronefs (Aircraft)	A1 Avions de 5700 Kg et plus	B747-400 (GE CF6)	X	X
		B747-8 (GE GEnx)	X	X
Moteurs & APU	NON CONCERNE			
Eléments autres que Moteurs ou APU Complets (Components other than complete engines or APUs)	C5 Electrical Power & Lights C14 Landing Gear C19 Windows C20 Structure General Limitation Components and scope as per the Capability List defined in the Company Exposition (MOE issue 2 revision 23)			
Travaux Spécialisés (Specialised Services)	D1 Non Destructive Testing Eddy Current Testing (ET) Penetrant Testing (PT) Magnetic Testing (MT) Ultrasonic Testing (UT)			

Date de délivrance : 23/07/2020

Signature :

N° 004909

